

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : **Jeudi 21 mai 2026**

Heure : **18 h 30**

Lieu : **Mairie de Boujan sur Libron - Salle du Conseil Municipal**

0. Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre des délégations d'attribution du conseil municipal au maire – article L 2122-22 du CGCT

1. Institutions et vie politique

- Délibération n°28 Désignation du référent communal au SICTOM Pézenas-Agde
- Délibération n°29 Désignation du représentant de la commune à la SEM – PFO
- Délibération n°30 Désignation des représentants de la commune à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Délibération n°31 Désignation des délégués de la commune au sein de la Régie de Développement Local Insertion

2. Urbanisme

- Délibération n°32 Zone d'Aménagement Concerté de la Plaine – Commission consultative pour le choix de l'aménageur – Désignation des membres

3. Domaine et patrimoine

- Délibération n°33 Acquisition de la parcelle de terrain cadastrée section AH n°54 - Autorisation de signature de l'acte
- Délibération n°34 Féria du Novillo – Convention d'occupation du domaine public et ses dépendances - Autorisation de signature

4. Fonction publique

- Délibération n°35 Mise à jour du tableau des effectifs - Création de 2 postes d'adjoint technique territorial
- Délibération n°36 Service animation - Création d'emplois non permanents suite à accroissement temporaire d'activité – Article L 332-23 1^{er} du Code Général de la Fonction Publique
- Délibération n°37 Mise à jour du tableau des effectifs suite à avancement de grade – Année 2026

- Délibération n°38 Mise à jour du tableau des effectifs suite à une modification de la durée hebdomadaire de travail – Article L. 542-2 du CGFP
- Délibération n°39 Institution du temps partiel et modalités d'exercice
- Délibération n°40 Régime indemnitaire de la Police municipale : Indemnité Spéciale de fonction et d'Engagement – Complément

5. Finances

- Délibération n°41 Acquisition de la parcelle de terrain cadastrée section AH n°54 – Prise en charge des frais de compromis engagés par l'acquéreur initial

6. Autres domaines de compétences des communes

- Délibération n°42 Reconduction de la bourse au permis de conduire et à conduite accompagnée – Année 2026

Boujan sur Libron, le 7 mai 2026.

Le Maire,
Gérard ABELLA.

